

Des paysages nuancés et variés

Jean-Louis Vernay, directeur du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Jura

Certains paysages sont caractérisés par une extrême homogénéité-: la taïga canadienne ou sibérienne, les ergs sahariens, la forêt amazonienne présentent des variations paysagères mineures à l'échelle des régions concernées. À l'inverse, la Franche-Comté offre une grande variété et richesse de paysages-: on peut passer, en quelques dizaines de kilomètres, de la forêt de Chaux compacte aux cultures d'openfield du Finage, pour arriver aux plateaux herbeux entrecoupés de forêts en passant par le vignoble et les reculées minérales. Sans doute plus que par leur «-beauté-», c'est par la variété de ses paysages que se caractérise la Franche-Comté. Cette variété n'est pas le fruit du hasard.

Les facteurs explicatifs de la diversité sont multiples

Le paysage est la synthèse de phénomènes nombreux, complexes et interdépendants qui évoluent selon des échelles de temps mesurables en années, décennies, siècles ou millénaires. À l'échelle de la vie humaine, tout ce qui touche la morphologie du paysage est perçu comme intangible (sauf catastrophe naturelle), tout ce qui touche la nature vivante (espèces naturelles et animales) est soumis à une évolution spontanée relativement lente. L'homme a par contre une possibilité d'interférence très rapide quand il s'agit de



Longevilles-Hautes-: un village «-rue-» qui souligne le fond d'un val. Cliché-: CAUE du Doubs



Un exemple de paysage urbain-: la ville de Belfort. Cliché-: service environnement du Territoire de Belfort

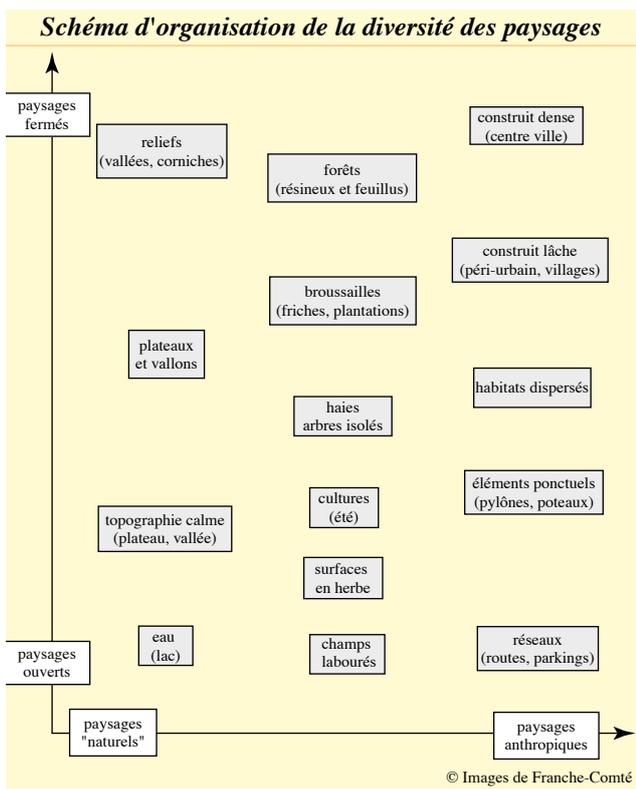
détruire (mécaniquement ou chimiquement) alors qu'il doit s'en remettre au rythme naturel pour réparer.

On peut dire que chaque territoire comportait depuis les temps immémoriaux des gènes de paysage liés à l'altitude, à la topographie et à d'autres facteurs induits par ces derniers-: climat, pédologie, hydrologie. En particulier, la topographie contrastée contribue largement à la variété des paysages-: plaines à l'ouest, plateaux entaillés de profondes vallées au centre, montagnes en périphérie nord et sud apportent une extraordinaire richesse de formes différenciées-: terrasses et plats ourlés de seuils discrets, formes ondulées en creux ou en relief sur les plateaux, cañons, corniches, etc. Ce potentiel est source de diversité végétale-; il a été exploité par l'homme pour se nourrir et s'abriter, et par l'agriculture qu'il a développée partout en devenant sédentaire.

C'est par ses activités agricoles de survie puis de production économique que l'homme a façonné et révélé des paysages qui, jusque là, étaient latents, qu'il les a caractérisés en créant des unités de production individuelles ou collectives où il maîtrisait, plus ou moins bien et dans des rapports très divers d'une région à l'autre, un équilibre entre trois types d'espaces-: espaces cultivés, espaces bâtis, espaces forestiers.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on peut penser que les mêmes potentialités ont donné les mêmes types de paysages-; et on pourrait imaginer une cartographie

des «-paysages latents-» en retirant le critère «-occupation (actuelle) du sol-» qui est pratiquement celui traduisant l'in-



Les paysages peuvent être classés selon deux axes : de bas en haut on dispose les paysages en fonction de leur degré d'ouverture ; de la même manière, de gauche à droite, les paysages sont organisés selon l'empreinte plus ou moins forte que l'homme y a laissée.

fluence de l'homme, en le remplaçant par le critère «-occupation naturelle-» (supposée). Mais l'activité de l'homme n'est pas que logique et spontanée-: elle relève de contraintes sociologiques, techniques, économiques, événementielles, etc., qui, au fil du temps, ont constitué des traditions, des héritages que l'on qualifie a posteriori d'historiques ou (et) de culturels.

On s'en rend particulièrement bien compte dans la «-Petite Montagne-», unité du Sud-Ouest du Jura-: les paysages présentent une grande cohérence de combes cultivées plus ou moins larges et de crêts boisés et les sous-unités correspondent à des ampleurs différentes, leur découpage épousant le relief plissé, en «-lanières-» orientées nord-sud. La morphologie des villages est elle-même très cohérente, de même que l'organisation spatiale de la ferme. Par contre ce qui marque le plus les paysages, c'est l'impact très dif-



Andelarrot, Haute-Saône. Cliché-: D. Surrateau

fèrent des toits qui résulte de l'influence de deux grandes traditions-: celle du nord avec ses toits pentus couverts de petites tuiles plates sombres, et celle du midi avec ses toits peu pentus couverts de tuiles rondes et claires, la séparation se faisant selon une ligne qui, d'est en ouest, se prolonge dans le «-Sud-Revermont-» et la «-Bresse-».

Ces apports humains ont donc abondamment enrichi la diversité «-naturelle-» des paysages, un milieu affecté de potentialités physiques comparables pouvant présenter ainsi des paysages différents selon la manière dont l'homme les a exploités. Cela est particulièrement flagrant dans les milieux difficiles voire hostiles où il a dû, en permanence, innover pour survivre (en montagne par exemple) et l'habitat en est un témoignage très démonstratif, comme le montrent les pages photographiques du patrimoine bâti de chaque sous-unité.

Cette très grande diversité peut poser un problème de délimitation. En effet, l'identification systématique de sous-ensembles d'un territoire assez vaste, comme un département ou une région, doit être effectuée conformément à un



Saint-Loup-sur-Semouse, Haute-Saône. Cliché-: S. Klein



Le piémont sous-vosgien présente beaucoup de paysages où l'eau est présente à des degrés divers-: étangs de Ludwig, de la Véronne et du Malsancy. Cliché-: service environnement du Territoire de Belfort

niveau d'échelle donné. Dans certains secteurs complexes cette démarche risque d'aboutir à l'identification d'unités très petites. Le spécialiste, pour préserver une cohérence raisonnable relative à l'acuité du regard et plus globalement de la démarche, doit trancher de manière arbitraire, en acceptant que cette délimitation plus précise ne puisse être faite qu'à une échelle de territoire plus précise, sous l'éclairage d'une problématique particulière et de nouveaux critères.

En effet, on peut toujours diviser chaque sous-unité en «-sous-sous-unité-» en fonction de la trame végétale par exemple, ou des espaces en mutation-; l'échelle de territoire peut devenir celle de la commune, l'échelle du pixel, l'hectare, voire l'are-; cela nécessite seulement des outils plus performants, une mise à jour probablement plus fréquente, des coûts nettement plus élevés qui devront nécessiter des périmètres plus ciblés et forcément restreints.

Appréhender cette diversité des paysages

Dans toute étude typologique, la difficulté ne réside pas dans la définition

et la classification des modèles dominants, mais dans celles des modèles intermédiaires et de leur filiation. La volonté d'être exhaustif entraîne alors la multiplication des critères pour couvrir l'ensemble des types avec le risque d'établir une nomenclature, a priori, très complexe, une grille théorique bien difficile à renseigner.



Le Haut-Jura se caractérise par un habitat dispersé. Cliché-: CAUE du Jura

En termes de paysage, le vu, le regard plus ou moins large de «-l'expert-» chargé de cette classification ne peut prendre en compte, malgré son effort de rigueur et d'objectivité, que les critères qu'il perçoit à l'instant T qui est dépendant de la saison, du jour, de l'heure et de la météo. Concernant les espaces cultivés notamment, la saison revêt une importance primordiale, car le paysage peut prendre des aspects radicalement différents selon qu'il présente des labours ou du colza en fleur, du maïs avant ou après récolte, sans parler des prairies multicolores du Haut-Jura qui se couvrent uniformément de blanc en hiver, ou de certaines forêts avant et après la tempête de Noël 1999. Végétation, textures, couleurs, lumière, ambiances, changent perpétuellement et ne peuvent pas ne pas avoir d'impact sur l'affect et l'inconscient du spectateur.

De plus, il ignorera, parce qu'il n'est pas à la fois géologue, pédologue, écologue, botaniste, géographe, paysagiste, etc., tout un tas de signes que chacun des autres spécialistes aurait pu déceler et qui peuvent être des critères déterminants.

D'autre part, l'individu est confronté physiquement à l'échelle du territoire

qu'il a à couvrir-: au niveau cantonal, départemental, qui plus est, régional ou national, il ne peut objectivement pas appréhender la totalité des espaces, parce qu'ils sont parfois inaccessibles, à l'approche ou (et) au regard, et, parce qu'il y faudrait trop de temps ou de nombreux intervenants, ce qui constituerait par ailleurs une source d'incohérence non négligeable.

Par contre la puissance de l'outil informatique permet d'introduire autant de critères qu'il est nécessaire et d'exploiter des fichiers exhaustifs (et d'une cohérence mathématiquement rigoureuse) qui couvrent la totalité du territoire-; ainsi la méthode utilisée est la seule à garantir que tous les lieux sont pris en compte en respectant l'ensemble des critères choisis sans en évacuer aucun par myopie esthétique ou culturelle. Rappelons qu'elle est fondée sur le recours à des bases de données numériques d'acquisition aisée. Elle s'intègre ainsi dans une démarche de type «-système d'information géographique-». La seule subjectivité laissée à l'opérateur réside dans le choix des critères initiaux, celui du positionnement de certaines limites qu'il faut aller vérifier sur le terrain, la classification de certains territoires en unités ou sous-unités, la finesse du découpage et bien sûr leur appellation. Cela dit aucune méthode ne permet d'y échapper.

La diversité des paysages tend à disparaître

Depuis un certain nombre de décennies, l'activité agricole conditionnée par la nécessité de la rentabilité tend à homogénéiser les pratiques en utilisant le territoire comme support d'une production économique de moins en moins diversifiée et de plus en plus déconnectée de ses potentialités initiales. L'activité de l'agriculteur remet progressivement en cause la caractérisation des paysages, que ses prédécesseurs avaient progressivement révélée, par une double banalisation-:

- active, par le développement de la monoculture mécanisée qui entraîne la disparition de nombreux produits et usages,



Les paysages se modifient aussi selon les saisons-: la montagne jurassienne en hiver à Foncine-le-Haut. Cliché-: CAUE du Jura



L'influence du minéral dans le paysage-: les corniches de Baumeles-Messieurs. Cliché-: CAUE du Jura

donc des paysages qu'ils pérennisaient (remembrement, drainage des zones humides, etc.)-;

- passive, par l'abandon des terres les moins accessibles et les moins productives qui deviennent friches et retournent progressivement à leur état initial de forêts de feuillus ou de résineux selon l'altitude.

Ainsi, petit à petit, nos paysages agricoles en mutation tendent vers deux extrêmes-: paysages de monoculture de plus en plus vastes et ouverts, paysages non exploités reboisés donc fermés-; heureusement en Franche-Comté, certains paysages résistent parce qu'ils sont l'image d'une économie dynamique protégée par une AOC, comme le comté et le vin. Les exigences de qualité passant par des modes de production et des quotas peuvent constituer les meilleures garanties de maîtrise et donc de résistance à cette évolution qui, ailleurs, semble inéluctable.

La banalisation ne touche pas que les paysages agricoles-; l'artificialisation des périphéries des villes et des villages-: zones d'activités (artisanales, commerciales, industrielles) et leurs vastes parkings, l'élargissement et la rectification des voies de circulation (qui entraînent la suppression des alignements d'arbres), l'implantation de maisons individuelles stéréotypées dans des lotissements au «-plan de masse-» rigide, suivent des modes de production et de commercialisation basés sur les catalogues, des normes et des règlements nationaux qui s'appliquent sur l'ensemble du territoire. En perdant la symbiose de son activité et des paysages produits, l'identité de l'homme n'est plus liée aux paysages. Cette dimension culturelle du paysage, bâti ou non, tend ainsi à disparaître, l'enrichissement par stratification des époques est remis en cause par des processus rapides et radicaux. L'identification du territoire par le paysage risque à terme de ne plus se faire que par les sites «-remarquables-», ponctuels, muséifiés, survalorisés et donc surexploités, séparés par de vastes zones «-standardisées-» traversées avec indifférence ■